



Pôle Institut Saint-Simon
Centre régional de formation
aux métiers éducatifs et sociaux



FORMATION

Certificat de Branche Moniteur d'Atelier

Rentrée Octobre - Novembre 2017

Site de Toulouse

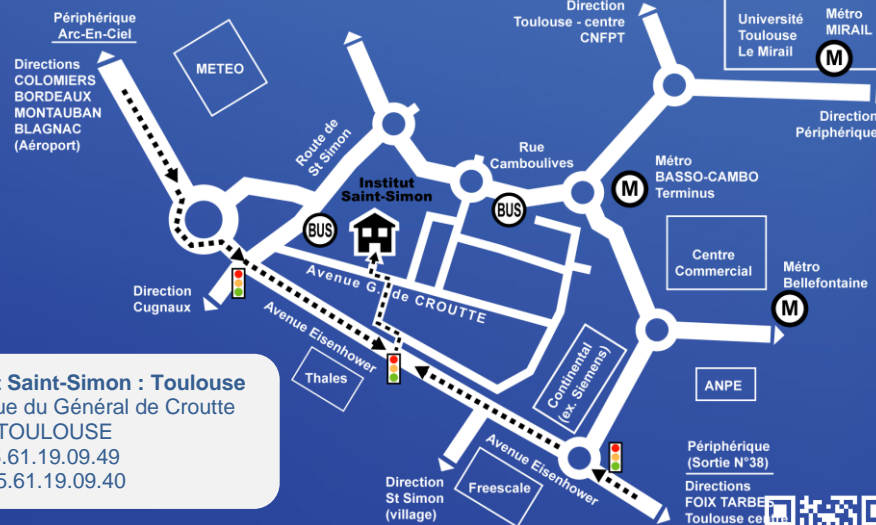
Site de Tarbes (sous réserve)

« sous réserve d'une labellisation par la CPNE-FP de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif »

www.institutsaintsimon.com



Institut Saint-Simon : Toulouse
3 avenue du Général de Crouette
31037 TOULOUSE
Tél. : 05.61.19.09.49
Fax : 05.61.19.09.40



MODALITES D'INSCRIPTION

- Période d'inscription : du 01/04/17 au 31/05/2017
- Dossier à télécharger : www.institutsaintsimon.com

INSTITUT SAINT SIMON Toulouse

Virginie GORCE

☎ 05.61.19.26.44

v.gorce@arseaa.org

PUBLIC VISE

- Les salariés en situation d'encadrement de personnes handicapées dans un ESAT ou une entreprise adaptée dans le cadre des dispositifs de formation continue,
- Les salariés en reconversion professionnelle dans le cadre des dispositifs prévus à cet effet (CIF, ...),
- Les demandeurs d'emploi.

Toutes les personnes, quel que soit leur statut, devront être en situation d'encadrement de personnes en situation de handicap dans un ESAT ou une EA pendant toute la durée de la formation.

PRE REQUIS

Expérience professionnelle d'un métier démontrant la maîtrise de compétences techniques.

ACCES A LA FORMATION

Pour les salariés, après entretien de positionnement.

Pour les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle : sous réserve de la réussite à des tests de vérification des pré requis comprenant un entretien de motivation et l'avis d'un établissement ayant accueilli le candidat dans le cadre d'une période de mise en situation professionnelle.

CONTEXTE DE L'ACTION

Les partenaires sociaux de la branche professionnelle ont souhaité unifier la formation de Moniteur d'Atelier et ont créé le « Certificat de Branche Moniteur d'Atelier ».

Ils ont élaboré un cahier des charges permettant de garantir une formation harmonisée sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2013, plusieurs régions pilotes mettent en oeuvre cette nouvelle formation.

LA FORMATION

La formation est sanctionnée par un Certificat de Branche « Moniteur d'Atelier » délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Salariés en poste	Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle
441 h de théorie, réparties sur 14 mois en centre de formation (Institut Saint Simon Toulouse et Campus Afpa Balma)	
Un stage de 105 h en ESAT (hors établissement employeur)	Un stage de 980 h en ESAT ou entreprise adaptée et, Un stage de 105 h en ESAT

Dates de formation : Octobre 2017 à Décembre 2018

« sous réserve d'une labellisation par la CPNE-FP de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif »

Compétences visées :

- ✓ Accompagner les travailleurs handicapés dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle
- ✓ Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs
- ✓ Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation